

Le "Conseil" a siégé..!

Autor(en): **Jean des Neiges / Brodard, Jean**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **L'ami du patois : trimestriel romand**

Band (Jahr): **19 (1991)**

Heft 75

PDF erstellt am: **23.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-242655>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le «Conseil» a siégé..!



C'est dans un des salons du Buffet de la gare CFF, à Lausanne, que s'est réuni le Conseil Romand et interrégional des Patoisants. Toute la Romandie comme la Vallée d'Aoste étaient représentées, de même que la Radio romande par son délégué aux patois: notre "trésor national" comme le rappela avec bonheur Mme Schülé.

Pour la seconde fois, cette association est chapeautée par une dame. Et quelle dame : Marie-Louise GOUMAZ ! Avec un bon sens et une aisance que nous nous plaisons à relever, elle mena les débats avec fermeté et en connaissance de cause. Nantie d'un secrétaire qui n'était nullement emprunté, alors que c'est la première fois qu'il fonctionnait comme tel, Monsieur Jean-Louis CHAUBERT seconda avec tact Madame la Présidente. Cette dernière sut aussi s'assurer, le concours de M. Muller Fernand chef de gare de l'importante station de Puidoux. Là aussi Mme Goumaz eut la main heureuse, car ce trésorier s'acquitta de son travail à la satisfaction générale.

Pour faciliter les contacts, elle pria chaque participant de se présenter. La glace, si glace il y avait, fondit, et l'ordre du jour tel que nous l'avons reçu, occupa les participants à plein temps.

C'est avec regret, que nous avons pris connaissance du départ de M. Casanova, représentant du Glossaire, qui avait pourtant si bien présidé le Jury romand, lors du dernier concours littéraire de 1989. Ce "bagnard" en liberté, nous assura que de son village de Bagnes, où il soigne sa vigne et ses multiples occupations, il communiquera au Conseil Romand, le nom de son successeur...Commentant brièvement son départ du Glossaire, il confirma l'adage Valaisan qui dit que si ce canton est le pays du mulet, ce dernier, lui, nous dit que sa tête, elle, reste bien malgré tout : sa propriété !

Dans le premier numéro de 1992, nous reviendrons sur les décisions prises lors de ce Conseil Romand. Nous nous bornons cette fois-ci à survoler les principaux faits exposés. En effet, nous devons attendre le P.V. qui relatera les décisions prises, puisque ces dernières

pour avoir "force loi" devaient être entérinées par l'assemblée des Délégués qui siègeait l'après-midi de ce jour.

Mentionnons pourtant le travail déjà fait par le comité vaudois chargé d'organiser la rencontre quadriennale des patoisants en 1993 !

Trop tôt pensez-vous ? Eh non ! Jamais trop tôt pour organiser pareille rencontre interrégionale s'il vous plaît!. La coquette ville de Payerne a été retenue pour cette fête. Les contacts ont déjà été pris avec les autorités communales, et la Halle des fêtes et "ses dortoirs" retenus pour les 25 et 26 septembre 1993. Les locaux permettront d'organiser pour l'après-midi du samedi 25 des "Ateliers". Ce sera par exemple : la dentelière qui travaillera avec son crochet, ou ses fuseaux, la couturière qui fera le "mandzeron" ou l'habit de fête de sa région, "L'Ami du patois" qui composera et imprimera la présente revue...etc..etc.. Un commentateur sera présent pour répondre aux questions qui seront posées... Idée originale, qui, si elle peut être concrétisée, laissera un lumineux souvenir de cette manifestation des patoisants tous azimuts !

Pour le dimanche, après avoir rendu à Dieu le culte qui lui est dû, ce sera comme le menu traditionnel de Bénichon : Proclamation des lauréats du Concours littéraire, des mainteneurs, puis l'après-midi, après le repas Vaudois et le fameux "Saucisson de Payerne", le cortège, la Musique, groupes divers et le retour devant les trois décis de blanc, avant de rentrer au pays !

Bravo, chers Vaudois et Vaudoises, vous débutez en fanfare pour la prochaine fête des patoisants. D'avance nous vous souhaitons, pleine réalisation de vos projets qui hisseront notre vieux parler au premier rang de ceux qui veulent garder à notre cher pays, ses us et coutumes, qui ont fait de notre sol natal, le pays de la paix.

Jean des Neiges



Je profite de ce que j'ai la plume en main, pour vous présenter mes vœux sincères de :

Joyeux Noël

Nos vœux de Bonne Année sont insérés en page 3 de couverture. Prenez aussi bonne note du texte imprimé en rouge, précédant le Bulletin de versement. - MERCI !-